ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Bolivie

Question écrite n° 2223

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères sur une tentative de déstabilisation en Bolivie. Il exprime sa plus vive préoccupation face à l'escalade de la confrontation en Bolivie : une violence favorisée par des détachements de policiers qui se sont attaqués à des sympathisants du gouvernement d'Evo Morales et ont saccagé des bâtiments publics. Ce qui semblait être une mobilisation des policiers, pour revendiquer une hausse salariale, est en train de prendre les caractéristiques d'une révolte politique. Aux offres de dialogue avancées par le gouvernement, les policiers mutinés répondent par des actes d'une rare violence. Le gouvernement d'Evo Morales, qui ne cesse d'en appeler au dialogue, dénonce des manipulations politiques et alerte sur la possibilité d'un coup d'État. Il lui demande si le Gouvernement français entend condamner toute tentative d'instrumentalisation par la droite bolivienne des mouvements revendicatifs pour déstabiliser la Bolivie et s'il entend affirmer sa pleine solidarité avec le peuple et les forces de la gauche bolivienne.

Texte de la réponse

La France suit avec attention les récentes évolutions de la situation politique en Bolivie. Elle constate que le gouvernement fait face, depuis près d'un an, à une série de manifestations populaires de diverses natures. Celles-ci ont concerné des revendications de la Centrale ouvrière bolivienne (COB), puis des transporteurs en mai dernier, d'une large partie du personnel médical dans les hôpitaux publics en avril et de policiers en juin. En outre, l'opposition persistante de communautés indigènes à la construction d'une route à travers la zone écologiquement sensible du parc naturel du TIPNIS constitue un élément de tension auquel aucune solution n'a été encore trouvée. Ces diverses manifestations témoignent de la vitalité de la société civile en Bolivie et de sa capacité d'expression souhaitée par le président Morales lui-même et rendue possible par la constitution de janvier 2009. Aucun élément ne permet, à ce stade, d'affirmer qu'elles procèdent d'une initiative commune ni d'une volonté de déstabilisation politique. La France a confiance dans la capacité des autorités boliviennes à répondre aux attentes de la population dans l'esprit de dialogue et de concertation qui a prévalu lors du grand « Sommet social » réuni en décembre 2011.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Candelier
Circonscription : Nord (16e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2223
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères
Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 juillet 2012, page 4516

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE2223

Réponse publiée au JO le : 21 août 2012, page 4791